



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

JS/PG,CE,LW

P.V. PETI 29

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 7,13 et 28 juillet 2021
2. Avis quant à la recevabilité des 45 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1955 - Subvention pour ménage à faible revenu aussi pour les apprentissages-adultes

Demande de pétition publique 1956 - Aufbau einer öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalt nationalen Zuschnitts

Demande de pétition publique 1957 - Fir an der Fonction publique kënnen ze schaffen, fir déi verschidden Karriären wéi: A1, A2, B1, C1, D1, D2, D3, mussen sech verschidden Punkten am Wuel vum Arbeitsucher fir d'Fonction publique ännernen sou dass d'Kandidaten vun de verschidden Karriären och d'Chance kréien fir de Staat Lëtzebuerg kënnen ze schaffen.

Demande de pétition publique 1958 - Immatriculatiouns Plaques fir Vëloen & Elektroroller / plaquettes d'immatriculation pour vélos & scooters électriques

Demande de pétition publique 1959 - Corona / d'Resultater & d'Etuden vun de Folgen vun der Impfung veröfftentlechen / Corona / publier les résultats & études des suites dues à la vaccination

Demande de pétition publique 1960 - Erlaubnis ein Wohnmobil zwischen 3,5 - 7,5 Tonnen mit einem B-Klasse Führerschein zu fahren.

Demande de pétition publique 1961 - Öffentlich-Rechtlicher Fernsehsender in Luxemburg

Demande de pétition publique 1962 - Glasfasernetz zu Diddeleng ausbauen

Demande de pétition publique 1963 - Améliorer la sécurité routière

Demande de pétition publique 1964 - Sot NEE zu der Petitoun Nummero 1946

Demande de pétition publique 1965 - Taser / zum Schutz fir d'Police / Elektroschockpistole / zum Schutz der Polizei

Demande de pétition publique 1966 - Police

Demande de pétition publique 1967 - Interdire que la CNS prenne en charge tout type de PMA à 100%

Demande de pétition publique 1968 - Taser (pistolets à impulsions électriques) pour la Police

Demande de pétition publique 1969 - Nationalité Luxembourgeoise en parlant français. / Propriétaire de 3 logements. Contribuable trimestriel.

Demande de pétition publique 1970 - Fir wat mir stinn, Chambre des Députés / Dái éffentlech Petitoun muss ethesch Prinzipien respektéieren. Den Inhalt däerf net Gewalt, Rassismus, Xenophobie, Homophobie, etc. promouvéieren. Si däerf net vulgär sinn a beleidegen, etc.

Demande de pétition publique 1971 - 13e mois pour le secteur privé / 13. Monatsgehalt für Beschäftigte im Privatsektor

Demande de pétition publique 1972 - Ne pas appliquer le pass sanitaire aux enfants âgés de moins de 12 ans

Demande de pétition publique 1973 - Keng Prise en charge vun de Spidol's Käschten wann een sech als Erwuessenen net géint de Covid-19 wëll impfe loossem. / Pas de prise en charge des frais médicaux pour les personnes majeures non vaccinées contre le Covid-19.

Demande de pétition publique 1974 - Géint Petitoun n°1946

Demande de pétition publique 1975 - Maintenir la langue luxembourgeoise comme seule langue à tester afin d'acquérir la nationalité luxembourgeoise et éléver le niveau minimum requis à B1

Demande de pétition publique 1976 - All Persoun déi déi lëtzebuergesch Nationalitéit wëll kréien, soll och eis lëtzebuergesch Sprooch kennen !!

Demande de pétition publique 1977 - Pour que l'endométriose soit reconnue comme une maladie handicapante et une affection à longue durée

Demande de pétition publique 1978 - Suppression de la taxe douanière pour les envois de l'étranger

Demande de pétition publique 1979 - Obtention de la nationalité luxembourgeoise, avoir le choix entre le français, l'allemand et le luxembourgeois

Demande de pétition publique 1980 - Fräiheet fir d'Covid-19 Geimpfter an dovun geheelte Leit

Demande de pétition publique 1981 - Keng Theoriescoursen an keen Theoriesexamen méi wann een schon een Führerschäin huet wou een den Theoriesexamen maachen an packen misst! / Plus de cours théoriques et plus d'exams théoriques si on a déjà un permis de conduire où on a passé et

réussi l'examen théorique !

Demande de pétition publique 1982 - Een Recht fir Kanner op eng Plaz am Foyer Scolaire/Maison Relais

Demande de pétition publique 1983 - Revalorisation du taux horaire au travail dès 10 ans d'ancienneté / (pour le salaire minimum non qualifié sans diplôme reconnu) / Tous métiers confondus au Luxembourg.

Demande de pétition publique 1984 - Diminuer le nombre d'années pour obtenir la nationalité luxembourgeoise automatiquement, au lieu de 20 ans juste 10 ans pour les résidents, accompagnée d'une participation de formation de la langue luxembourgeoise

Demande de pétition publique 1985 - Nationalité luxembourgeoise

Demande de pétition publique 1986 - J'aimerais avoir la nationalité luxembourgeoise, je suis portugaise, mariée avec un luxembourgeois, mais la langue luxembourgeoise m'empêche d'avoir la nationalité, car je ne parle pas et je n'écris pas le luxembourgeois.

Demande de pétition publique 1987 - Transport ADAPTO et mention accompagnateur obligatoire

Demande de pétition publique 1988 - Droit à l'adoption en tant que célibataire

Demande de pétition publique 1989 - De Sproochentest nëmmen op "Lëtzebuergesch" ubidden fir d'Lëtzebuerger Nationalitéit bzw. Staatsbürgerschaft ze kréien. / (Eng Kontra-Petitioun vun der Petitioun n°1946)

Demande de pétition publique 1990 - Contre la marginalisation par la discrimination - Gegen Ausgrenzung durch Digitalisierung

Demande de pétition publique 1991 - Pour une interdiction de l'utilisation d'eau potable coulant continuellement pour refroidir les centres informatiques (datacenter). / Für ein Verbot der Nutzung von fließendem Trinkwasser zur Kühlung von Datenzentren.

Demande de pétition publique 1992 - Sortons les poules des cages !!! Interdiction de la vente des oeufs de catégorie 2 et de catégorie 3 / Ban the sale of eggs category 2 and category 3 - eggs from caged chickens

Demande de pétition publique 1993 - Incrire Résolution 2361 (2021) du Conseil de l'Europe - Vaccins contre la covid-19: considérations éthiques, juridiques et pratiques, dans la Constitution du Grand-Duché du Luxembourg

Demande de pétition publique 1994 - Contre l'obligation de porter un gilet de sécurité réglementaire pour tout piéton en dehors des agglomérations pendant la nuit ou en cas de mauvaise visibilité. / Abolition de l'infraction 170-07 du Code de la route (modification par les règlements grand-ducaux nos 33 et 34 du 27 mars 2008). / Gegen die Warnwestenpflicht für alle Fußgänger außerhalb der Ortschaften nachts und bei schlechter Sicht.

Demande de pétition publique 1995 - Large Scale Testing

Demande de pétition publique 1997 - Accroître le taux d'attraction des talents

non francophones et l'intégration mondiale : faire de l'anglais une langue officielle du Grand-Duché de Luxembourg

Demande de pétition publique 1998 - Adjudication immobilière - priorité aux primo-acquéreurs et limitation d'accès aux sociétés et multipropriétaires

Demande de pétition publique 1999 - Nos salaires devraient évoluer dans le temps à la hausse

Demande de pétition publique 2000 - Pétition contre la crise du logement

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Sven Clement remplaçant M. Marc Goergen, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Emile Eicher, M. Jeff Engelen remplaçant M. Fernand Kartheiser, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, M. Claude Lamberty remplaçant M. André Bauler, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch

M. Joé Spier, Mme Nadine Gautier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. André Bauler, M. Marc Goergen, M. Fernand Kartheiser

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 7,13 et 28 juillet 2021

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

2. Avis quant à la recevabilité des 45 nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1955 - Subvention pour ménage à faible revenu aussi pour les apprentissages-adultes

Demande de pétition publique 1956 - Aufbau einer öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalt nationalen Zuschnitts

Demande de pétition publique 1957 - Fir an der Fonction publique kënnen ze schaffen, fir déi verschidden Karriären wéi: A1, A2, B1, C1, D1, D2, D3, mussen sech verschidden Punkten am Wuel vum Arbeitsucher fir d'Fonction publique ännernen sou dass d'Kandidaten vun de verschidden Karriären och d'Chance kréien fir de Staat Lëtzebuerg kënnen ze schaffen.

Demande de pétition publique 1958 - Immatriculatiouns Plaques fir Véloen & Elektroroller / plaquettes d'immatriculation pour vélos & scooters électriques

Demande de pétition publique 1959 - Corona / d'Resultater & d'Etuden vun de Folgen vun der Impfung veröfftentlechen / Corona / publier les résultats & études des suites dues à la vaccination

Demande de pétition publique 1960 - Erlaubnis ein Wohnmobil zwischen 3,5 - 7,5 Tonnen mit einem B-Klasse Führerschein zu fahren.

Demande de pétition publique 1961 - Öffentlich-Rechtlicher Fernsehsender in Luxemburg

Demande de pétition publique 1962 - Glasfasernetz zu Diddeleng ausbauen

Demande de pétition publique 1963 - Améliorer la sécurité routière

Demande de pétition publique 1964 - Sot NEE zu der Petitioun Nummero 1946

Demande de pétition publique 1965 - Taser / zum Schutz fir d'Police / Elektroschockpistole / zum Schutz der Polizei

Demande de pétition publique 1966 - Police

Demande de pétition publique 1967 - Interdire que la CNS prenne en charge tout type de PMA à 100%

Demande de pétition publique 1968 - Taser (pistolets à impulsions électriques) pour la Police

Demande de pétition publique 1969 - Nationalité Luxembourgeoise en parlant français. / Propriétaire de 3 logements. Contribuable trimestriel.

Demande de pétition publique 1970 - Fir wat mir stinn, Chambre des Députés / Déi öffentlech Petitioun muss ethesch Prinzipien respektéieren. Den Inhalt däerf net Gewalt, Rassismus, Xenophobie, Homophobie, etc. promouvéieren. Si däerf net vulgär sinn a beleidegen, etc.

Demande de pétition publique 1971 - 13e mois pour le secteur privé / 13. Monatsgehalt für Beschäftigte im Privatsektor

Demande de pétition publique 1972 - Ne pas appliquer le pass sanitaire aux enfants âgés de moins de 12 ans

Demande de pétition publique 1973 - Keng Prise en charge vun de Spidol's Käschten wann een sech als Erwuessenet net géint de Covid-19 wëll impfe loossen. / Pas de prise en charge des frais médicaux pour les personnes majeures non vaccinées contre le Covid-19.

Demande de pétition publique 1974 - Géint Petitioun n°1946

Demande de pétition publique 1975 - Maintenir la langue luxembourgeoise comme seule langue à tester afin d'acquérir la nationalité luxembourgeoise et éléver le niveau minimum requis à B1

Demande de pétition publique 1976 - All Persoun déi déi lëtzebuergesch

Nationalitéit wëll kréien, soll och eis lëtzebuergesch Sprooch kennen !!

Demande de pétition publique 1977 - Pour que l'endométriose soit reconnue comme une maladie handicapante et une affection à longue durée

Demande de pétition publique 1978 - Suppression de la taxe douanière pour les envois de l'étranger

Demande de pétition publique 1979 - Obtention de la nationalité luxembourgeoise, avoir le choix entre le français, l'allemand et le luxembourgeois

Demande de pétition publique 1980 - Fräiheet fir d'Covid-19 Geimpfter an dovun geheelte Leit

Demande de pétition publique 1981 - Keng Theoriescoursen an keen Theoriesexamen méi wann een schon een Führerschäin huet wou een den Theoriesexamen maachen an packen misst! / Plus de cours théoriques et plus d'exams théoriques si on a déjà un permis de conduire où on a passé et réussi l'examen théorique !

Demande de pétition publique 1982 - Een Recht fir Kanner op eng Plaz am Foyer Scolaire/Maison Relais

Demande de pétition publique 1983 - Revalorisation du taux horaire au travail dès 10 ans d'ancienneté / (pour le salaire minimum non qualifié sans diplôme reconnu) / Tous métiers confondus au Luxembourg.

Demande de pétition publique 1984 - Diminuer le nombre d'années pour obtenir la nationalité luxembourgeoise automatiquement, au lieu de 20 ans juste 10 ans pour les résidents, accompagnée d'une participation de formation de la langue luxembourgeoise

Demande de pétition publique 1985 - Nationalité luxembourgeoise

Demande de pétition publique 1986 - J'aimerais avoir la nationalité luxembourgeoise, je suis portugaise, mariée avec un luxembourgeois, mais la langue luxembourgeoise m'empêche d'avoir la nationalité, car je ne parle pas et je n'écris pas le luxembourgeois.

Demande de pétition publique 1987 - Transport ADAPTO et mention accompagnateur obligatoire

Demande de pétition publique 1988 - Droit à l'adoption en tant que célibataire

Demande de pétition publique 1989 - De Sproochentest nëmmen op "Lëtzebuergesch" ubidden fir d'Lëtzebuerger Nationalitéit bzw. Staatsbürgerschaft ze kréien. / (Eng Kontra-Petitioun vun der Petitioun n°1946)

Demande de pétition publique 1990 - Contre la marginalisation par la discrimination - Gegen Ausgrenzung durch Digitalisierung

Demande de pétition publique 1991 - Pour une interdiction de l'utilisation d'eau potable coulant continuellement pour refroidir les centres informatiques (datacenter). / Für ein Verbot der Nutzung von fließendem Trinkwasser zur Kühlung von Datenzentren.

Demande de pétition publique 1992 - Sortons les poules des cages !!!
Interdiction de la vente des oeufs de catégorie 2 et de catégorie 3 / Ban the sale of eggs category 2 and category 3 - eggs from caged chickens

Demande de pétition publique 1993 - Incrire Résolution 2361 (2021) du Conseil de l'Europe - Vaccins contre la covid-19: considérations éthiques, juridiques et pratiques, dans la Constitution du Grand-Duché du Luxembourg

Demande de pétition publique 1994 - Contre l'obligation de porter un gilet de sécurité réglementaire pour tout piéton en dehors des agglomérations pendant la nuit ou en cas de mauvaise visibilité. / Abolition de l'infraction 170-07 du Code de la route (modification par les règlements grand-ducaux nos 33 et 34 du 27 mars 2008). / Gegen die Warnwestenpflicht für alle Fußgänger außerhalb der Ortschaften nachts und bei schlechter Sicht.

Demande de pétition publique 1995 - Large Scale Testing

Demande de pétition publique 1997 - Accroître le taux d'attraction des talents non francophones et l'intégration mondiale : faire de l'anglais une langue officielle du Grand-Duché de Luxembourg

Demande de pétition publique 1998 - Adjudication immobilière - priorité aux primo-acquéreurs et limitation d'accès aux sociétés et multipropriétaires

Demande de pétition publique 1999 - Nos salaires devraient évoluer dans le temps à la hausse

Demande de pétition publique 2000 - Pétition contre la crise du logement

En raison du nombre élevé de demandes de pétition publique, l'examen des nouvelles demandes effectué lors de la réunion du 15 septembre 2021 porte sur les pétitions 1955 à 1976. Les nouvelles demandes à partir de la pétition publique 1977 seront examinés lors d'une prochaine réunion de la Commission des Pétitions, prévue pour le 22 septembre 2021.

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **1956** - Aufbau einer öffentlich-rechtlichen Rundfunkanstalt nationalen Zuschnitts*

Dépôt: le 26.07.2021 à 13:05

Pétitionnaire: Marc Kintgen

*Demande de pétition publique **1957** - Fir an der Fonction publique kënnen ze schaffen, fir déi verschidden Karriären wéi: A1, A2, B1, C1, D1, D2, D3, mussen sech verschidden Punkten am Wuel vum Arbeitsucher fir d'Fonction publique ännieren sou dass d'Kandidaten vun de verschidden Karriären och d'Chance kréien fir de Staat Lëtzebuerg kënnen ze schaffen.*

Dépôt: le 27.07.2021 à 12:47

Pétitionnaire: Stéphanie Volz

*Demande de pétition publique **1958** - Immatriculations Plaques fir Véloen & Elektroroller / plaquettes d'immatriculation pour vélos & scooters électriques*

Dépôt: le 28.07.2021 à 08:34
Pétitionnaire: Georges Leuck

Demande de pétition publique 1960 - Erlaubnis ein Wohnmobil zwischen 3,5 - 7,5 Tonnen mit einem B-Klasse Führerschein zu fahren.

Dépôt: le 30.07.2021 à 14:07
Pétitionnaire: Patrick Bredimus

Demande de pétition publique 1961 - Öffentlich-Rechtlicher Fernsehsender in Luxemburg

Dépôt: le 30.07.2021 à 15:00
Pétitionnaire: Benedikt Thoma

Demande de pétition publique 1965 - Taser / zum Schutz fir d'Police / Elektroschockpistole / zum Schutz der Polizei

Dépôt: le 01.08.2021 à 20:01
Pétitionnaire: Georges Leuck

Demande de pétition publique 1971 - 13e mois pour le secteur privé / 13. Monatsgehalt für Beschäftigte im Privatsektor

Dépôt: le 04.08.2021 à 18:00
Pétitionnaire: Guy Klein

Demande de pétition publique 1972 - Ne pas appliquer le pass sanitaire aux enfants âgés de moins de 12 ans

Dépôt: le 05.08.2021 à 12:07
Pétitionnaire: Méline Damolini

Demande de pétition publique 1976 - All Persoun déi déi lëtzebuergesch Nationalitéit wëll kréien, soll och eis lëtzebuergesch Sprooch kennen !!

Dépôt: le 09.08.2021 à 13:13
Pétitionnaire: Sven Lutgen

Demande de pétition publique 1916 - Stop aux Vaccins de type thérapie génétique (COVID-19) à nos Enfants

Dépôt: le 24.06.2021 à 16:17
Pétitionnaire: David Georgiu

Demande de pétition publique 1947 - Autorisation des traitements alternatifs à la COVID

Dépôt: le 16.07.2021 à 23:23
Pétitionnaire: Anne-Marie Yim

Demande de pétition publique 1950 - Pétition contre la vaccination obligatoire COVID19 pour les citoyens

Dépôt: le 20.07.2021 à 14:51
Pétitionnaire: Christelle Pizzirulli

AVIS NEGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1955 - Subvention pour ménage à faible revenu aussi pour les apprentissages-adultes

Dépôt: le 26.07.2021 à 12:51

Pétitionnaire: Patricia Chaves

Motivation :

La demande de pétition publique 1955 est irrecevable, car sans objet. La pétition fait croire que l'apprentissage pour adultes serait moins bien rémunéré qu'un apprentissage initial. Or tel n'est pas le cas, au contraire : suivant le portail de l'emploi de l'ADEM, à la différence de l'apprentissage initial, l'entreprise formatrice paie le salaire social minimum dans le cas d'un apprentissage pour adultes. En effet, l'employeur formateur paie alors l'indemnité d'apprentissage légale ou conventionnelle augmentée d'un complément d'indemnité jusqu'à concurrence du salaire social minimum pour travailleur non qualifié.

Demande de pétition publique 1962 - Glasfasernetz zu Diddeleng ausbauen

Dépôt: le 30.07.2021 à 15:12

Pétitionnaire: Bruno Sampaio dos Santos

Motivation :

L'objet de la demande de pétition publique n'est pas de la compétence de la Chambre des Députés mais de celle de l'administration communale de Dudelange. Partant, la demande est irrecevable et le texte de la pétition sera transmis à toutes fins utiles à l'administration communale de Dudelange.

Demande de pétition publique 1963 - Améliorer la sécurité routière

Dépôt: le 31.07.2021 à 13:01

Pétitionnaire: Adil Drag

Motivation :

La demande de pétition publique 1963 est irrecevable car le texte de la pétition est trop peu élaboré et incompréhensible.

Demande de pétition publique 1964 - Sot NEE zu der Petitioun Numero 1946

Dépôt: le 01.08.2021 à 15:07

Pétitionnaire: Ahmetson Kasemi

Motivation :

La demande de pétition publique 1964 est irrecevable car elle revendique une disposition légale déjà existante. Par ailleurs, l'intitulé manque de préciser suffisamment l'objet poursuivi.

Demande de pétition publique 1966 - Police

Dépôt: le 02.08.2021 à 22:00

Pétitionnaire: Mandy Hahn

Motivation :

Pétition similaire à la pétition publique 1920 - *Bodycam fir d'Police*, déposée le 29.06.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Demande de pétition publique 1968 - Taser (pistolets à impulsions électriques) pour la Police

Dépôt: le 03.08.2021 à 20:01

Pétitionnaire: Julien Passinhas

Motivation :

Pétition similaire à la pétition publique 1965 - *Taser / zum Schutz fir d'Police / Elektroschockpistole / zum Schutz der Polizei*, déposée le 01.08.2021. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 166, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Demande de pétition publique 1969 - Nationalité Luxembourgeoise en parlant français. / Propriétaire de 3 logements. Contribuable trimestriel.

Dépôt: le 03.08.2021 à 22:59

Pétitionnaire: Jorge Eduardo Gil

Motivation :

La demande de pétition publique 1969 est irrecevable car le texte de la pétition est incompréhensible.

Demande de pétition publique 1970 - Fir wat mir stinn, Chambre des Députés / Dëi effentlech Petitioun muss ethesch Prinzipien respektéieren. Den Inhalt däerf net Gewalt, Rassismus, Xenophobie, Homophobie, etc. promouvéieren. Si däerf net vulgär sinn a beleidegen, etc.

Dépôt: le 04.08.2021 à 11:16

Pétitionnaire: Sabrina Incardona

Motivation :

La demande de pétition publique 1970 est irrecevable car le texte de la pétition est incompréhensible.

Demande de pétition publique 1974 - Géint Petitioun n°1946

Dépôt: le 06.08.2021 à 14:07

Pétitionnaire: Yanis Turcarelli

Motivation :

La demande de pétition publique 1974 est jugée irrecevable en raison de l'intitulé qui manque à spécifier l'objet de la pétition et en raison de sa motivation purement personnelle.

A REFORMULER

Demande de pétition publique 1959 - Corona / d'Resultater & d'Etuden vun de Folgen vun der Impfung veröffentlichen / Corona / publier les résultats & études des suites dues à la vaccination

Dépôt: le 28.07.2021 à 09:16

Pétitionnaire: Georges Leuck

Motivation :

La commission attire tout d'abord l'attention du pétitionnaire au fait que de nombreuses informations et données concernant les effets des vaccinations sont déjà publiées et peuvent être consultées. En particulier, le rapport hebdomadaire du ministère de la Santé, accessible sous le lien <https://data.public.lu/fr/datasets/covid-19-rapports-hebdomadaires/>, contient bon nombre des informations que le pétitionnaire recherche. Par ailleurs, en ce qui concerne le suivi des effets secondaires suite à des vaccinations, il convient de se rapporter aux rapports trimestriels de pharmacovigilance. Le lien suivant informe au sujet de ce dispositif : <https://quichet.public.lu/fr/entreprises/sectoriel/sante/medecins/notification-effets-indesirables-medicaments.html>.

En conséquence de ce qui précède, la demande de pétition publique 1959, telle qu'initialement formulée, apparaît comme étant sans fondement.

Si toutefois le pétitionnaire désirait maintenir une demande, les membres de la commission sont à se demander si son objectif est en fait d'assurer une meilleure visibilité aux données déjà existantes, auquel cas le pétitionnaire est prié de reformuler son texte en ce sens.

Le pétitionnaire est également prié de faire abstraction de deux affirmations injustifiées, à savoir celle relative à la protection des données et celle relative à la panique que l'on voudrait semer. Le respect de la protection des données personnelles sert à protéger individuellement les personnes concernées et n'empêche absolument pas d'établir des statistiques et de se pencher sur les effets de vaccinations. Les efforts des autorités, en pratique comme en matière d'information, visent à faire progresser les connaissances sur la pandémie et non à semer la panique.

Par ailleurs, le pétitionnaire est prié de supprimer les pronoms et références personnelles de la motivation de la pétition, car une pétition publique doit poursuivre un intérêt général et non pas un intérêt à caractère privé.

Demande de pétition publique 1967 - Interdire que la CNS prenne en charge tout type de PMA à 100%

Dépôt: le 03.08.2021 à 00:24

Pétitionnaire: Nora Mallim

Motivation :

Les membres de la commission prient la pétitionnaire de supprimer le terme « hétérosexuelles » du but de son texte car ce terme confère une connotation discriminatoire non admissible à la pétition.

Demande de pétition publique 1944 – Réduction des factures des crèches lors d'une longue absence

Dépôt : le 15.07.2021 à 09 :33

Pétitionnaire : Angelissa Anelli

Motivation :

La pétitionnaire est priée d'ajouter à l'intitulé et au but de son texte le terme « privées » au terme « crèches » pour écrire « crèches privées » et pour focaliser ainsi sa revendication sur les crèches du secteur privé. Il apparaît en effet que les crèches conventionnées, qui ne relèvent pas du secteur privé, ne facturent que les présences des enfants, c'est-à-dire qu'elles adoptent déjà la réduction tarifaire que revendique la pétitionnaire.

Demande de pétition publique 1936 - Zeréck ob déi al Steierkaart fir Grenzgänger

Dépôt: le 11.07.2021 à 12:26

Pétitionnaire: Alain Wirtz

Motivation :

L'auteur de la présente demande de pétition avait déjà été prié de reformuler son texte en veillant à motiver de manière généralisée l'objet de sa démarche au lieu de se limiter à présenter son cas personnel. Or, le pétitionnaire a donné suite à cette demande en soumettant des explications incompréhensibles quant à l'intérêt général de sa démarche et la situation des personnes visées. La commission prie son secrétaire de se mettre en rapport avec le pétitionnaire afin de voir s'il sera possible d'obtenir un texte structuré de sa part.

EN SUSPENS

Demande de pétition publique 1973 - Keng Prise en charge vun de Spidol's Käschten wann een sech als Erwuessenen net géint de Covid-19 wëll impfe loossen. / Pas de prise en charge des frais médicaux pour les personnes majeures non vaccinées contre le Covid-19.

Dépôt: le 06.08.2021 à 10:16

Pétitionnaire: Max Weber

Motivation :

Certains membres de la commission pensent que le sujet traité par le pétitionnaire a déjà fait l'objet d'une autre pétition au cours des 12 derniers mois. Le secrétaire de la commission est prié de vérifier si tel est effectivement le cas¹.

Échange de vues

Concernant la **demande de pétition publique 1957 - Fir an der Fonction publique kënnen ze schaffen, fir déi verschidden Karriären wéi: A1, A2, B1, C1, D1, D2, D3, mussen sech verschidden Punkten am Wuel vum Arbeitsucher fir d'Fonction publique änneren sou dass d'Kandidaten vun de verschidden Karriären och d'Chance kréien fir de Staat Lëtzebuerg kënnen ze schaffen.**, la longueur de l'intitulé fait l'objet d'un bref échange de vues, mais finalement il est décidé de maintenir cet intitulé sans en demander une reformulation ou un résumé.

Au sujet de la **demande de pétition publique 1959 - Corona / d'Resultater & d'Etuden vun de Folgen vun der Impfung veröffentlechen / Corona / publier les résultats & études des suites dues à la vaccination**, Madame la Présidente pense qu'il existe déjà bon nombre d'études sur les suites des vaccinations. Elle estime que le pétitionnaire demande éventuellement d'obtenir de plus amples informations.

Monsieur le Député Marc Hansen avoue ne pas comprendre ce que le pétitionnaire demande au juste. Si l'intention du pétitionnaire était d'assurer un suivi des médicaments, il convient de constater que le processus de la pharmacovigilance impose déjà d'informer sur des effets secondaires. De plus, ces données sont publiées. Le ministère de la Santé n'en fait pas le suivi, car il n'est pas autorisé à disposer des données personnelles y relatives. Mais les statistiques y afférentes sont publiées et disponibles.

Madame la Présidente opine que le pétitionnaire voudrait probablement que ces données soient plus facilement accessibles.

Monsieur le Député Sven Clement considère que les revendications du pétitionnaire,

¹ Il s'avère par la suite que tel n'est pas le cas.

pour autant que l'on veuille considérer qu'elles aient un fondement, relèvent de la loi sur une administration transparente et ouverte. Par ailleurs, l'orateur souligne que les données demandées par le pétitionnaire sont publiées dans un rapport trimestriel dans le contexte de la pharmacovigilance. Concernant d'éventuels effets secondaires à la suite d'une vaccination, ces données sont disponibles dans les rapports hebdomadaires publiés par le ministère de la Santé. Ces données informent sur le nombre de malades, de personnes vaccinées et non vaccinées.

Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf est persuadé que le pétitionnaire tente à obtenir des informations plus exhaustives et demande dans sa pétition de concentrer davantage la publication de données afin d'assurer ainsi un accès plus facile au public.

Monsieur le Député Marc Hansen confirme les précisions que Monsieur le Député Sven Clement vient d'apporter à la discussion. L'orateur remarque encore qu'au sujet des effets secondaires, non seulement ceux renseignés dans la note explicative accompagnant un médicament sont considérés dans le cadre de la pharmacovigilance, mais que chaque nouvelle découverte est renseignée, propagée et intégrée dans les publications y afférentes. L'orateur confirme que les rapports hebdomadaires du ministère de la Santé sont une source d'information riche en données. Il peut comprendre que le pétitionnaire demande à concentrer les données publiées, mais il pense que les informations demandées par le pétitionnaire sont quasiment complètement existantes.

Monsieur le Député Sven Clement fait remarquer que le pétitionnaire ne parle pas dans sa motivation d'une concentration des données à publier, mais qu'il insinue que de telles données font défaut. L'orateur veut que le pétitionnaire modifie pour le moins sa motivation sur ce point.

Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf donne à considérer que le pétitionnaire ne connaît pas les données et que c'est justement cela qui l'amène à souhaiter une publication plus accessible.

Monsieur le Député Sven Clement pense que la motivation présentée par le pétitionnaire est alors pour le moins surfaite.

Madame la Présidente propose que le secrétaire de la commission informe le pétitionnaire sur l'existence des données visées et sur les endroits où l'on y accède.

Monsieur le Député Gusty Graas est du même avis que Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf. L'orateur pense que le pétitionnaire voudrait pouvoir accéder à une liste d'informations qui soient publiées en un seul endroit, facile d'accès.

Madame la Députée Octavie Modert propose de transmettre les doléances du pétitionnaire à la Commission de la Santé et des Sports afin qu'elle puisse y donner une suite. Par ailleurs, l'oratrice soutient la proposition que le secrétaire de la Commission des Pétitions informe le pétitionnaire sur les sources d'informations relatives aux données souhaitées.

Madame la Présidente souligne que les pétitions sont toujours communiquées aux commissions parlementaires compétentes.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo précise que seulement les pétitions acceptées sont communiquées aux autres commissions. Il met en garde devant une nouvelle procédure qui mènerait à saisir systématiquement les différentes commissions afin qu'elles instruisent des pétitions particulières. L'orateur pense que les commissions

puissent tout au plus se saisir d'une thématique, et non de l'instruction même d'une pétition particulière.

S'il est acceptable que le pétitionnaire demande des informations supplémentaires relatives aux suites des vaccinations, Monsieur le Député ne pense pas que la motivation telle qu'elle apparaît dans le texte de la pétition soit heureuse ou pertinente. L'orateur signale que l'affirmation du pétitionnaire relative à la protection des données est inacceptable, car le respect de la protection des données personnelles sert à protéger individuellement les personnes concernées et n'empêche absolument pas d'établir des statistiques au sujet d'une thématique donnée.

Monsieur le Député Sven Clement signale que, par ailleurs, l'affirmation du pétitionnaire selon laquelle l'on voudrait semer la panique est tout à fait injustifiée et inacceptable.

Monsieur le Député Marc Hansen relève encore que le pétitionnaire emploie une forme personnelle et qu'il convient de lui demander d'en faire abstraction si la commission demande d'obtenir une reformulation du texte.

Madame la Présidente demande au secrétaire de la commission d'informer le pétitionnaire sur les données disponibles et leur accès. Si le pétitionnaire veut ensuite maintenir sa pétition, il devra en reformuler le texte. En particulier, il devra supprimer la forme personnelle et les fausses accusations - voire insinuations - relatives aux passages sur la protection des données et la panique.

La demande de pétition publique 1964 - *Sot NEE zu der Petitioun Nummero 1946*, fait partie d'une série de demandes de pétition publique qui se positionnent par rapport à la pétition publique 1946 - *Considérer un test de langue française ou allemande au même niveau que le test de langue luxembourgeoise comme critère d'obtention de la nationalité luxembourgeoise*. Il est apparent que la pétition publique 1946 a suscité des réactions, à savoir des dépôts de pétitions en sa faveur et en sa défaveur. Entretemps, la période de signature pour la pétition publique 1946 est terminée. Ladite pétition n'a pas recueilli les 4.500 signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public.

Madame la Présidente constate d'emblée qu'aucune autre pétition que la pétition 1946 a suscité autant de contre-pétitions.

Monsieur le Député Marc Hansen pose deux questions de principe. En premier lieu, Monsieur le Député demande si une pétition dirigée explicitement contre une autre pétition est admissible. Il constate de plus, qu'en l'occurrence, l'intitulé de la pétition 1964 sous examen manque d'informer sur le fond de la démarche. L'orateur constate en deuxième lieu que les revendications contenues dans la pétition 1964 se limitent à demander quelque-chose qui existe déjà. En effet, la pétition 1964 se limite à revendiquer les critères à l'obtention de la nationalité luxembourgeoise tels qu'ils sont actuellement d'application. Monsieur le Député signale que la Commission des Pétitions est appelée à examiner une autre demande de pétition publique, à savoir la pétition 1975 - *Maintenir la langue luxembourgeoise comme seule langue à tester afin d'acquérir la nationalité luxembourgeoise et éléver le niveau minimum requis à B1*, qui, selon l'orateur, demande un aspect supplémentaire pour acquérir la nationalité luxembourgeoise et ne se limite pas à réclamer le statu quo.

Madame la Présidente rappelle que les contre-pétitions ont déjà existé et ont été admises. Elle rappelle les pétitions relatives au droit, respectivement à l'interdiction de fumer sur les terrasses².

Monsieur le Député Sven Clement signale que la pétition 1964 sous examen présente la particularité de se dresser contre une pétition dont la période de signature a déjà expiré et qui n'a pas réussi à rassembler suffisamment de signatures pour organiser un débat public. L'orateur donne à considérer quel pouvait bien être le sujet à débattre si la pétition sous examen était acceptée et si elle parvenait à obtenir un débat public. Revendiquer ce qui existe déjà est un non-sens. Une contre-pétition est envisageable si la pétition qu'elle conteste est en cours, autrement une contre-pétition est sans objet, estime l'orateur.

Madame la Présidente est d'un autre avis. Elle estime qu'une demande de pétition publique et la démarche du pétitionnaire l'ayant introduite ne peuvent pas être fonction du devenir d'une autre pétition. L'oratrice relève que le pétitionnaire a sa propre revendication qui consiste à exiger que l'obtention de la nationalité luxembourgeoise dépende de la connaissance de la langue luxembourgeoise.

Monsieur le Député Marc Hansen propose de retenir la demande de pétition publique 1975 qui exige un élément supplémentaire au statu quo, ce qui permettrait du même coup de résoudre la problématique que vient de soulever Monsieur le Député Sven Clement.

Madame la Présidente propose de demander à l'auteur de la pétition sous examen de reformuler son texte, ou plus précisément l'intitulé car il n'est pas suffisamment explicite. Un refus de la pétition n'est à ses yeux pas possible, du moins pas pour la seule raison qu'il s'agit d'une contre-pétition.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo constate que la pétition 1946 n'a pas obtenu le nombre de signatures nécessaires à l'organisation d'un débat. La pétition sous examen a comme objet de se dresser contre la pétition 1946. L'orateur voit deux façons possibles d'agir. Soit on prie le pétitionnaire de reformuler sa pétition afin qu'elle obtienne une signification propre, sans s'opposer à une autre pétition. Soit on constate que la pétition sous examen est sans objet puisque la pétition 1946 est close. L'orateur relève aussi à son tour l'existence d'une autre demande de pétition publique qui revendique un élément supplémentaire à l'actuel statu quo.

Madame la Présidente donne à considérer que, même si elle n'a pas obtenu un débat, la pétition 1946 continue à exister, ne fut-ce que pour vérifier pendant une année si des pétitions similaires seraient déposées. Par ailleurs, l'oratrice estime qu'il n'est pas possible de limiter l'intitulé de la pétition sous examen à l'indication d'une opposition à la pétition 1946.

Monsieur le Député Marc Hansen pense qu'il vaut mieux accepter la demande de pétition publique 1975. Il donne raison à Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant les deux possibilités de décision. Mais l'orateur signale que dans le cas d'une demande de reformulation, on risque de décider par la suite que le texte reformulé est irrecevable car la commission aura entretemps accepté une pétition

² Pétition publique 1069 - *Interdiction de fumer aux terrasses des restaurants*, et pétition publique 1080 - *Pour conserver le droit de fumer aux terrasses des restaurants*. Un débat public relatif à ces deux pétitions ayant chacune dépassée le seuil des 4.500 signatures, a été organisé le 30 janvier 2019.

similaire, déjà plus générale et plus élaborée quant à ses revendications.

Monsieur le Député Sven Clement considère aussi qu'il serait dommage de refuser la pétition publique 1975 alors qu'elle demande de modifier le statu quo en revendiquant une meilleure connaissance du luxembourgeois. L'orateur donne à considérer qu'en retenant la pétition 1975, le but de la pétition 1964 sous examen serait en même temps atteint.

Madame la Députée Octavie Modert propose de considérer ensemble toutes les demandes de pétition publique qui se réfèrent à la pétition 1946, quitte à négliger exceptionnellement l'observation de l'ordre chronologique du dépôt des pétitions. La commission accepte cette proposition.

La demande de pétition publique 1975 - *Maintenir la langue luxembourgeoise comme seule langue à tester afin d'acquérir la nationalité luxembourgeoise et éléver le niveau minimum requis à B1*, fait partie de la série de demandes ayant trait à la pétition 1942, que la commission entend examiner en bloc.

Monsieur le Député Sven Clement a l'impression que la demande de pétition sous examen est celle qui est le mieux formulé en comparaison aux autres demandes semblables.

Madame la Députée Octavie Modert signale qu'il convient tout de même que la dernière phrase du texte soit reformulée. Cette phrase a la teneur suivante : « Quiconque souhaite acquérir la nationalité luxembourgeoise sans apprendre la langue luxembourgeoise ne veut pas devenir citoyen pour les bonnes raisons. »

Monsieur le Député Marc Hansen n'est pas non plus à l'aise avec cette phrase, mais il donne à considérer qu'elle représente l'avis du pétitionnaire.

Madame la Présidente estime que cette phrase dérange fortement.

Monsieur le Député Sven Clement considère les deux derniers alinéas du texte de la pétition, à savoir :

« Quiconque soutient l'idée d'acquérir la nationalité luxembourgeoise sans apprendre la langue luxembourgeoise n'a aucun respect pour l'histoire de ce pays et les luttes qu'il a dû mener pour rester indépendant.

Quiconque souhaite acquérir la nationalité luxembourgeoise sans apprendre la langue luxembourgeoise ne veut pas devenir citoyen pour les bonnes raisons. ».

L'orateur estime qu'il s'agit en effet de l'avis du pétitionnaire. Monsieur le Député propose d'examiner la demande de pétition publique 1976 dont il pense que le texte est encore moins acceptable. L'orateur estime que la pétition 1975 a au moins l'avantage de demander un élément de plus que le simple maintien du statu quo, il suffirait de supprimer les avis du pétitionnaire pour rendre le texte acceptable.

Madame la Présidente signale que le texte de la pétition 1964 lui semblait plus adéquat.

Madame la Députée Octavie Modert considère de nouveau la demande de pétition publique 1964 et pense qu'il conviendrait d'en reformuler l'intitulé et le but. Elle donne aussi à considérer dans le contexte de la pétition 1964 qu'il existe déjà de nombreux cours de luxembourgeois.

Monsieur le Député Sven Clement signale que la demande de pétition publique 1989 fait aussi partie de la série de pétitions introduites en réaction à la pétition 1946. L'orateur constate toutefois que la dernière phrase y devrait être supprimée.

Madame la Présidente résume la situation comme suit :

La demande de pétition publique 1964, tout comme la demande de pétition publique 1974, devraient être reformulées au moins à l'endroit des intitulés. La demande de pétition publique 1975 présente un intitulé acceptable, elle demande un élément de plus que le simple maintien du statu quo, mais elle a le désavantage que son auteur exprime d'une manière inacceptable son avis au sujet des personnes voulant obtenir la nationalité luxembourgeoise en faisant une impasse sur l'apprentissage de la langue luxembourgeoise. Le texte de la demande de pétition publique 1976 semble en comparaison plus neutre et moins agressif. La demande de pétition publique 1989 demande en fait de se limiter à ne tester que les seules connaissances en luxembourgeois des candidats à la nationalité luxembourgeoise. Cette dernière pétition a la préférence de Madame la Présidente.

Monsieur le Député Sven Clement constate encore à propos de la demande de pétition publique 1989 que son auteur affirme dans la motivation de l'intérêt général de la pétition que les étrangers et frontaliers trichent pour obtenir la nationalité luxembourgeoise sans vouloir apprendre la langue luxembourgeoise. L'orateur estime que de tels propos ne sont pas acceptables.

Monsieur le Député Marc Hansen donne raison à Monsieur le Député Sven Clement quand il affirme que la pétition 1989 présente des passages qu'il convient de désapprouver. De plus, elle serait de toute façon à reformuler car le dernier alinéa ne correspond pas à la forme d'une pétition publique.

Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf signale que le contenu de la pétition 1989 n'offre aucune plus-value.

En conséquence de ce qui précède et en raison des reformulations nécessaires des pétitions 1964, 1975, et 1989, la commission retient la demande de pétition publique 1976.

Quant à la **demande de pétition publique 1967 - Interdire que la CNS prenne en charge tout type de PMA à 100%**, Monsieur le Député Sven Clement estime que le texte est confus, mais acceptable quant au fond.

Monsieur le Député Marc Hansen pense que, même si la revendication de la pétitionnaire n'était pas partagée par les membres de la commission, le texte est plus ou moins compréhensible et donc admissible.

Madame la Présidente relève que la pétitionnaire semble viser les femmes hétérosexuelles. L'oratrice demande s'il s'agit là d'une discrimination.

Monsieur le Député Sven Clement revient au constat que la pétition n'est pas très bien formulée. Il aurait souhaité un texte plus explicite et donc plus clair.

Monsieur le Député Marc Hansen confirme que le fait de mettre en exergue les femmes hétérosexuelles permet de conclure à une certaine homophobie, même si celle-ci n'est pas exprimée de façon explicite.

Monsieur le Député Gusty Graas n'exclut pas non plus une éventuelle homophobie dont fait preuve la pétitionnaire, mais il pense qu'elle a néanmoins le droit de formuler la revendication qui est le fondement de sa pétition.

Madame la Députée Octavie Modert constate que, suivant le texte de la pétition, les femmes hétérosexuelles ne seraient plus remboursées qu'à concurrence de 50 pour cent, tandis que les femmes homosexuelles devraient continuer à bénéficier d'un remboursement complet.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo signale que le législateur ne peut pas imposer une politique tarifaire à la Caisse nationale de la santé, qui doit respecter les règles prévues par ses statuts. Tout au plus, il serait possible d'envisager une exception légale à l'application du fonctionnement de la CNS. Dans l'ensemble, Monsieur le Député estime que la pétition n'est pas bien formulée sur ce point. Il pense qu'il convienne de clarifier le texte et de faire abstraction de mots-clés.

Monsieur le Député Gusty Graas ne partage pas cet avis. Il signale qu'il entend s'abstenir si la commission décidait à demander une reformulation de la part de la pétitionnaire. L'orateur donne à considérer qu'au sein de l'Union européenne, des pays comme la Hongrie et la Pologne témoignent d'un comportement discriminatoire beaucoup plus net et évident, alors que cela ne semble soulever que peu d'émois.

Monsieur le Député Marc Hansen comprend le raisonnement de Monsieur le Député Gusty Graas, mais il rappelle que la Commission des Pétitions observe certains critères lors de l'examen des nouvelles demandes de pétition publique et que ces critères obligent la commission de ne pas accepter un texte qui est discriminatoire. L'orateur estime que la pétition sous examen devra être reformulée.

Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf rejoint la position de Monsieur le Député Gusty Graas.

Finalement, la majorité de la commission décide de demander à la pétitionnaire de reformuler sa pétition, d'y supprimer le terme « hétérosexuelles » et d'étoffer davantage ses phrases.

Concernant la **demande de pétition publique 1972 - Ne pas appliquer le pass sanitaire aux enfants âgés de moins de 12 ans**, Monsieur le Député Sven Clement signale que le terme « pass sanitaire » est inapproprié car il n'a pas de fondement légal. L'orateur estime qu'il vaudrait mieux parler des mesures du « Covid-check » et qu'il convient dès lors de demander une reformulation à la pétitionnaire. L'orateur constate encore que des enfants de moins de 12 ans ont éventuellement été vaccinés à l'étranger. Un autre cas de figure est celui d'un test PCR valable pendant 72 heures qu'un jeune enfant pourrait avoir.

Madame la Députée Octavie Modert pense que la pétitionnaire veut justement pouvoir disposer d'un passeport sanitaire pour les enfants de moins de 12 ans, afin de leur éviter d'être systématiquement testés.

Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo donne à considérer que certains pays acceptent de traiter les enfants au même titre que leurs parents soumis à la règle du 3G.

La commission décide d'accorder la présente demande de pétition.

EXAMEN DE PÉTITIONS ORDINAIRES

L'examen des pétitions ordinaires suivantes est reporté à une réunion ultérieure de la Commission des Pétitions.

Demande de pétition ordinaire 1996 - Chômage

Dépôt: le 30.07.2021 à 12:41

Pétitionnaire: Florence Lampert

Demande de pétition **ordinaire 2001** - Pétition ordinaire concernant les agences immobilières pour un meilleur professionnalisme et une commission plus juste à la vue de la situation actuelle du marché

Dépôt: 12.09.2021 à 20:56

Pétitionnaire: Bruno Gomes

Demande de pétition **ordinaire 2002** - Pétition ordinaire pour l'indépendance du CAF (Comité des Arbitres Fédéraux du Football) et pour la protection des arbitres

Dépôt: 12.09.2021 à 20:37

Pétitionnaire: Bruno Gomes

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

VALIDATIONS DE SIGNATURES (SEUIL DES 4.500 SIGNATURES NON ATTEINT)

Les membres de la commission procèdent à la validation des signatures des pétitions suivantes :

Pétition publique 1856 - Demande d'une loi pour une convention collective unique pour le secteur commerce

Signatures : 46

Doublons : 2

Pétition publique 1875 - L'envie de vivre dans un monde meilleur et d'étudier dans une école plus verte.

Signatures : 167

Doublons : 4

Pétition publique 1876 - Boycott des Jeux Olympiques 2022 en Chine

Signatures : 46

Doublons : 2

Pétition publique 1877 - Congé payé pour l'employé qui veut donner du sang

Signatures : 73

Doublons : 1

Pétition publique 1880 - Pour que dans tous les parkings publics et privés (supermarchés, hypermarchés,...) des places de parking pour femmes avec enfants soient obligatoires

Signatures : 43

Doublons : 2

Pétition publique 1881 - Reconnaissance du handicap des enfants souffrant d'une des maladies rares et les souffrances subites par les familles " enfants nourris par gastrostomie " et autres maladies rares non reconnues comme handicap

Signatures : 132

Doublons : 5

Pétition publique 1882 - Erhöhung der Geschwindigkeitsbegrenzung
Signatures : 265
Doublons : 1

Pétition publique 1885 - FR: Dispense de travail d'au moins 2 heures pour tous les citoyens souhaitant faire des dons de sang / LU: Eng Aarbecht-Dispens vun op d'mannst 2 Stonnen fir all Bierger, déi Blutt spenden wëllen
Signatures : 296 (dont 18 signatures papier)
Doublons : 11

Pétition publique 1889 - Réserver une part des appels d'offres, pour les petites et moyennes entreprises et pour les nouvelles entreprises : un « Small Business Act ».
Signatures : 41
Doublons : 4

Pétition publique 1892 - Pétition pour des forfaits au mètre carré des prix de logements pour assurer un accès au logement abordable pour toute la population
Signatures : 320
Doublons : 4

Pétition publique 1893 - Ofschafen vum Panachage bei de Chamberwalen
Signatures : 40
Doublons : 0

Pétition publique 1901 - Demande d'élections exécutives pour que le peuple peut choisir ses ministres lui-même.
Signatures : 92
Doublons : 0

Pétition publique 1902 - Einführung eines festen persönlichen Steuersatzes von 20 % ab 2022
Signatures : 14
Doublons : 0

Pétition publique 1904 - Introduction d'une obligation vaccinale SARS-CoV-2
Signatures : 429
Doublons : 11

Pétition publique 1906 - Renforcement de la loi contre le harcèlement moral au travail
Signatures : 68
Doublons : 4

Pétition publique 1909 - Erlabnis fir mat engem 125ccm Moto-Führerschäin duerch ganz Europa däerfen ze fueren
Signatures : 158
Doublons : 0

Pétition publique 1910 - Géint d'Privatisierung vum öffentlechen Transport
Signatures : 128
Doublons : 1

Pétition publique 1913 - Streng Iwwerwaachung op Autosolismus zu Lëtzebuerg
Signatures : 17
Doublons : 1

Pétition publique 1918 - Ouvrir le refuge pour sans-abri de la rue de Neudorf toute l'année / Obdachlosenunterkunft in der Rue de Neudorf ganzjährig öffnen
Signatures : 439
Doublons : 15

Pétition publique 1920 - Bodycam fir d'Police
Signatures : 2978
Doublons : 74

Pétition publique 1921 - Dashcams fir am Auto
Signatures : 459
Doublons : 10

Pétition publique 1922 - Vente d'une bouteille d'eau à un prix abordable
Signatures : 108
Doublons : 2

Pétition publique 1923 - Sonderurlaub für Eltern mit Frühchen
Signatures : 430
Doublons : 7

Pétition publique 1924 - Délivrance d'un certificat d'immunité au-delà de 6 mois après l'infection, pour les personnes présentant des anticorps au Covid19
Signatures : 190
Doublons : 10

Pétition publique 1925 - PRINCIPE de PRECAUTION et RISQUE de TESTS CANCERIGENES !

Signatures : 75
Doublons : 6

Pétition publique 1930 - Tables à langer non seulement sur les toilettes pour femmes, mais aussi pour hommes. / Wéckeldëscher net nëmmen op den Fraen mee och op den Männertoiletten.

Signatures : 161
Doublons : 1

Pétition publique 1931 - Pour une meilleure qualité de vie dans nos villes, villages et agglomérations importantes

Signatures : 44
Doublons : 1

Pétition publique 1932 - Vaccination HPV: gratuite pour tout âge
Signatures : 76
Doublons : 6

Pétition publique 1934 - Augmentation du poids total autorisé de 3500kg à 3850kg pour pouvoir rouler en Camping Car ou en camionnette avec le permis de conduire B
Signatures : 269
Doublons : 4

Pétition publique 1935 - Interdire aux propriétaires de ne pas accepter d'avoir un animal de compagnie aux locataires
Signatures : 498
Doublons : 9

Pétition publique 1937 - L'obligation de présenter les contrats de coalitions au suffrage universel avant la présentation du nouveau gouvernement

Signatures : 16

Doublons : 0

Pétition publique 1938 - Gratis parken / stationnement gratuit

Signatures : 235

Doublons : 3

Pétition publique 1940 - Obligation pour les commerces/magasins/épiceries de disposer de WCs accessibles à leurs clients

Signatures : 94

Doublons : 2

Pétition publique 1941 - Recht auf Teilzeit ausbauen

Signatures : 50

Doublons : 1

Pétition publique 1946 - Considérer un test de langue française ou allemande au même niveau que le test de langue luxembourgeoise comme critère d'obtention de la nationalité luxembourgeoise

Signatures : 3734

Doublons : 76

Pétition publique 1949 - Inondations, sécheresses, tempêtes, notre monde est en ébullition et le Luxembourg est déjà fortement touché. Déclarons la lutte contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité comme priorité nationale. Sauvons notre planète et l'avenir de nos enfants.

Signatures : 686

Doublons : 13

DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES

Les membres de la commission approuvent le reclassement des pétitions suivantes :

Pétition publique 1858 - Evaluation de l'Ivermectine dans la prophylaxie et le soin de la Covid. Evaluierung von Ivermectin in der Prophylaxe und Pflege von Covid. (73 signatures)

Pétition publique 1862 - Limiter la vitesse à 30km/h dans les rues partagées entre véhicules motorisés et autres usagers, plus vulnérables.

(419 signatures)

Pétition publique 1867 - Pour un assouplissement de l'obligation du port du masque pour les enfants dans les écoles et les structures d'accueil périscolaires / For a relaxation of the obligation for children to wear a mask in school and in after-school facilities / Fir eng relaxatioun vun der Maskenpflicht fir d'kanner an de Schoulen an an de ausserschoulenschen Betreuungsstruktur (3247 signatures)

CLÔTURES

Les membres de la commission procèdent à la clôture des pétitions suivantes :

Les auteurs des pétitions suivantes n'ont pas réservé de suite à la requête de la

Commission de reformuler leur texte

Demande de pétition publique 1917 - bouchons sur autoroutes

Demande de pétition publique 1939 - Circulation fluide

Demande de pétition publique 1942 - Vaccin COVID-19

Demande de pétition publique 1943 - Pas de vaccination obligatoire pour les personnes atteintes de la sclérose en plaques ou d'autres maladies auto-immunes travaillant dans le milieu de soins ou autres!

Les auteurs des pétitions suivantes ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

Pétition publique 1842 - Pour des élections législatives anticipées

Pétition publique 1852 - Vignettes de stationnement pour les travailleurs.

Pétition publique 1857 - Remboursement au prorata de la "taxe de circulation pour véhicules" pendant la période du couvre-feu.

Pétition publique 1859 - Eng Hellef bei den Dokterrechnungen fir Deieren (Eng aart CNS fir Deieren)

Pétition publique 1861 - Masques transparents pour les élèves et les enseignants du cycle 1 à 4 (mise à disposition par les ministères santé/éducation)

Pétition publique 1864 - Carte de qualification de conducteurs « CODE 95 » pour les catégories D-D1/ C-C1 pour tous les chauffeurs de bus, autocars et camions ainsi que tout véhicule supérieur à 3,5 tonnes

Pétition publique 1874 - Hellef fir d'Beien an Insekten

Les auteurs des pétitions suivantes n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale

Pétition 1655 - Baisser le prix des loyers au Luxembourg

Pétition 1696 - Collecte séparée du plastique noir

Pétition 1714 - Extension de l'utilisation du bon d'hébergement de 50 Euros à la Restauration

Pétition 1793 - De Papp ass de Papp, a net den Autre Parent de naissance !

Pétition 1851 - Pétition sollicitant un congé parental en cas d'accueil d'un enfant / et protection des données des familles d'accueil

PRISES DE POSITION DU GOUVERNEMENT

Les membres de la commission prennent acte des prises de position gouvernementales suivantes, la Présidente de la Commission faisant remarquer que la qualité des réponses s'est améliorée au fil du temps :

Pétition 1481 - Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne

Prise de position du 03 août 2021 de la part de Madame la Ministre de la Justice

Pétition 1630 - Umstellung von Kleingeräten mit Verbrennungsmotoren zur Garten-, Wald- und Wegepflege auf Elektrobetrieb / Conversion des petits appareils à moteur à combustion pour l'entretien des jardins, des forêts et des chemins au fonctionnement électrique

Prise de position du 25 août 2021 de la part de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Pétition 1751 - Fir e strikt Verbuet vu Sedéierung (Rouegstellung, fréiert Ugurten) a méi e mënschleche Gesondheetssystem fir vulnerabel Persounen an den Institutiounen zu Lëtzebuerg - Pour une interdiction stricte de sédation (immobilisation, autrefois fixation) et un système de santé plus humain pour les personnes vulnérables dans les institutions au Luxembourg - Für ein striktes Verbot von Sedierung (Ruhigstellung, früheres Angurten) und ein menschlicheres Gesundheitssystem für schutzbedürftige Personen in den Institutionen in Luxemburg

Prise de position du 04 août 2021 de la part de Madame la Ministre de la Santé

Pétition 1755 - Lëtzebuerger Sprooch MUSS erëm virrangeg behandelt ginn. Lëtzebuerger Sprooch am Geschriwwenen a Geschwaten als Haapsprooch unerkennen.

Prise de position du 06 juillet 2021 de la part de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Pétition 1789 - Aufnahme des DAB+ Regelbetriebs

Prise de position du 12 juillet 2021 de la part de Monsieur le Ministre des Communications et des Médias

Pétition 1797 - Petition zu den Veränderungen auf der N7

Prise de position du 29 juillet 2021 de la part de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Pétition 1810 - Obtention d'un laissez-passer pour visiter ou accompagner une personne en milieu hospitalier ou autres structures de soins par un membre de la famille ou de l'entourage proche en bénéficiant d'un test rapide existant et des moyens nécessaires et adéquats par ce temps pandémique du COVID-19 et de ses variants

Prise de position du 01 juillet 2021 de la part de Madame la Ministre de la Santé

Pétition 1826 - Demande de modifier la position du Gouvernement concernant la situation des frontières ouvertes du Luxembourg pendant la pandémie du COVID-19.

Prise de position commune du 02 août 2021 de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 1827 - Demande pour la distribution au Luxembourg du vaccin Sputnik V (Vaccin contre le COVID-19).

Prise de position du 09 septembre 2021 de la part de Madame la Ministre de la Santé

Pétition 1831 - Expulsion des Associations ONG en complicité avec les passeurs de migrants au Mer Méditerranée - Migration Clandestine

Prise de position du 25 août 2021 de la part de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 1838 - Installation des drapeaux du Luxembourg et décoration des maisons avec les couleurs nationales pour la Fête Nationale.

Prise de position du 01 septembre 2021 de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État

Pétition 1863 - Pour une parfaite connaissance des procédures mises en oeuvre en cas d'incident dans la centrale nucléaire de Cattenom.

Prise de position du 01 juillet 2021 de la part de Madame la Ministre de la Santé et prise de position du 20 juillet 2021 de la part de Monsieur le Ministre de l'Énergie

Pétition 1872 - Verbot von Rauchen von Zigaretten auf dem Balkon/Fenster in einem Mehrfamilienhausen

Prise de position du 05 juillet 2021 de la part de Madame la Ministre de la Santé

Pétition 1887 - Pétition pour la révision du congé de maternité en cas d'accouchement prématuré

Information du 12 août 2021 de la part de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale

Pétition 1888 - Bourse étudiants

Prise de position du 29 juillet 2021 de la part de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Pétition 1891 - Reconnaissance de la Fibromyalgie par nos services de santé ainsi que par la société

Prise de position commune du 09 septembre 2021 de la part de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministère de la Sécurité sociale

Pétition 1911 - Remboursement CNS

Prise de position et information du 01 septembre 2021 de la part de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale

Pétition 1912 - Pétition fir een onverwiesselbare an eenzegaartegen Fändel

Prise de position du 09 septembre 2021 de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État

Pétition 1927 - Interdire aux sociétés d'utiliser la place publique comme parking pour leur camions, camionnettes hors service.

Prise de position du 01 septembre 2021 de la part de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

4. Divers

Pétition publique 1834 - Fabrication et installation d'une statue au Luxembourg pour Napoléon Bonaparte (Napoléon 1er)

Réaction du 6 septembre 2021 de la part de l'auteur de la pétition 1834, suite à la lettre du 19 juillet 2021 lui accordant un délai de 2 mois pour réagir à la prise de position commune émise le 17 juin 2021 par Madame la Ministre de la Culture.

La commission décide de transmettre la réaction du pétitionnaire à Madame la Ministre de la Culture.

*

Madame la Présidente informe les membres de la commission qu'un débat public, relatif à la pétition 1865 - LU: 2 Deeg Aarbechtsdispenz pro Mount fir Fraen déi hier

Deeg kréien.
FR: 2 jours de dispense de travail par mois pour les femmes qui ont leurs menstruations, aura lieu le 6 octobre 2021 à 10 :30 heures.

Un autre débat public, relatif à la pétition 1879 - "Nein" zur neuen Reform betreffend die Ausbildung zum/r Erzieher/in in Luxemburg, aura lieu le 19 octobre 2021 à 8:30 heures.

*

Les prochaines réunions de la Commission des Pétitions auront lieu le 22 septembre 2021 (réunion consacrée à l'examen des demandes de pétition publique) et le 29 septembre 2021 (réunion avec la participation d'informaticiens en vue d'étudier certains problèmes qui étaient survenus quant à la publication ou non des signatures de pétitions). Madame la Présidente propose encore de prévoir le 20 octobre 2021 pour une réunion régulière de la commission.

Monsieur le Député Gusty Graas revient à une lettre adressée par le Président de la Chambre des Députés à la Commission des Pétitions, qui fut déjà l'objet d'un échange de vues lors de la réunion du 28 juillet 2021.

Madame la Présidente pense que cette lettre n'a pas été envoyée. Monsieur le Député Gusty Graas explique que la lettre a été envoyée, même une seconde fois, selon les informations reçues de la part de Monsieur le Secrétaire général de la Chambre des Députés.

Madame la Présidente signale ne pas avoir oublié cette lettre. Elle entend faire figurer cette lettre à l'ordre du jour d'une réunion où seront traitées les évaluations relatives aux débats publics, ce qui a trait à l'organisation de pareils débats. L'oratrice signale que, suivant sa compréhension, le souci de Monsieur le Député Gusty Graas concernait l'éviction des pétitionnaires par des experts dans le cadre d'un *hearing*. Elle estime que, dans le cas de figure d'un débat public, la commission n'a que peu de moyens pour influencer le choix des experts auxquels veulent recourir les pétitionnaires.

Monsieur le Député Gusty Graas signale qu'il faudra donner une réponse officielle à la lettre du Président de la Chambre des Députés.

Madame la Présidente signale que le rapport de la réunion du 28 juillet 2021 fait état des échanges de vues relatifs à la lettre du Président. Elle pense cependant que la question du rôle des experts n'avait pas encore été discuté de façon exhaustive et qu'il faudra y revenir dans le cadre d'une discussion plus large relative aux critères de fonctionnement de la Commission des Pétitions.

Monsieur le Député Gusty Graas pense que rien n'empêche de consacrer un point distinct de l'ordre du jour d'une prochaine réunion à l'examen et l'élaboration d'une réponse à la lettre précitée de Monsieur le Président de la Chambre.

Madame la Présidente répète qu'elle entend inclure cette discussion dans un échange de vues plus global consacré à l'évaluation des débats publics.

L'oratrice précise que l'on souhaite tenir compte des différentes prises de position gouvernementales relatives aux débats. Elle entend également examiner de manière

critique le fonctionnement des *hearings*.

L'oratrice pense finalement que cet exercice ne pourra pas se faire avant le prochain débat public, fixé au 6 octobre 2021.

Madame la Députée Simone Asselborn-Bintz donne à considérer que la manière dont se déroule un débat est importante et concerne déjà le prochain débat. L'oratrice constate que si l'échange de vues au débat est terminé, les membres des commissions parlementaires présents sont réduits à s'échanger en huis clos. Ce n'est ensuite que la Présidente de la Commission des Pétitions qui informe les pétitionnaires et la presse au sujet des conclusions.

Madame la Présidente signale que le président d'une commission parlementaire en est le porte-parole. Il n'y a, à ce titre, pas deux ou trois personnes qui remplissent cette tâche. L'oratrice souligne qu'elle n'a jamais présenté devant les pétitionnaires et la presse autre chose que ce qui fut arrêté comme conclusions par les membres des commissions parlementaires réunies à huis clos.

Madame la Présidente rappelle encore qu'un reproche qu'elle estime avoir ressenti à la lecture de la lettre du Président de la Chambre, notamment celui d'avoir adressé des SMS à des pétitionnaires lors d'un débat, n'est pas justifié. Elle précise qu'elle a uniquement communiqué par ce moyen avec des Députés, en vue de leur donner la parole.

Par ailleurs, Madame la Présidente revient encore une fois sur l'échange de vues mené lors de la réunion du 28 juillet 2021. Elle souligne qu'elle n'a pris contact avec des pétitionnaires avant la tenue d'un débat qu'aux fins de faire connaissance avec ceux-ci et de les rassurer quant à leur démarche en public. Par ailleurs, Madame la Présidente avait décidée à un certain moment d'apporter son aide lors de l'organisation pratique des débats, c'est-à-dire, de faire jouer son influence en tant que Députée afin de trouver plus rapidement une date pour le débat, au lieu de risquer que les services parlementaires ne soient retardées dans cette démarche. En effet, l'oratrice constate que les services du parlement ont dû faire l'expérience que les choses étaient parfois tirées indûment en longueur. Depuis la discussion menée lors de la réunion du 28 juillet 2021, l'oratrice s'est abstenu à contacter les pétitionnaires aux fins de déterminer avec eux la date d'un débat. Le secrétariat de la Commission des Pétitions contacte les pétitionnaires afin de trouver avec eux une date qui convienne à la tenue du débat. Ce n'est que par la suite que Madame la Présidente se met en rapport avec les ministres concernés, le Président de la Chambre des Députés et les présidents des commissions parlementaires concernées afin de mettre d'accord le plus rapidement possible tout un chacun sur une même date.

Concernant le déroulement des *hearings*, Madame la Présidente répète qu'elle est opposée à ce que des organisations syndicales y fassent une apparition. Elle préfère réservier une telle tribune au personnel des métiers concernés.

Madame la Présidente souligne encore qu'elle ne veut pas passer outre les pétitionnaires qui ont le droit de s'exprimer librement lors d'un débat public. L'oratrice rappelle, à titre d'exemple, le débat public du 7 novembre 2019 consacré aux modalités de fonctionnement du service ADAPTO³. La discussion a certainement

³ Pétition publique 1329 – Gratis Transport pour les personnes à mobilité réduite

dépassée le contenu de la pétition publique, mais a permis du même coup d'étayer le travail parlementaire par des arguments supplémentaires et actualisés. L'oratrice donne encore à considérer que les pétitions débattues sont renvoyées dans les commissions parlementaires compétentes, indépendamment des échanges au moment des débats.

Luxembourg, le 15 septembre 2021

Le Secrétaire-administrateur,
Joé Spier

La Présidente de la Commission des Pétitions,
Nancy Arendt épouse Kemp